

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 486

Rubrik: Le point de vue de Martial Leiter

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tement militaire fédéral (avec une "pointe" en 1974, et une légère reprise en 1978, alors que depuis trois ans le total allait fléchissant régulièrement). La ballade de Michel Bühler vient à point pour donner de la chair aux statistiques.

PS. A propos, le répertoire de Michel Bühler compte aussi une poignante chanson intitulée, si on se souvient bien, "L'avalanche": au printemps 1975, deux majors passaient en justice pour avoir envoyés, au mépris des précautions de sécurité élémentaires, deux soldats neuchâtelois à la mort (une avalanche à Grandvillars). On sait que depuis le 1er janvier 1979, ces deux majors ont été promus — malgré la condamnation qui frappa l'un de ces deux responsables, malgré l'émotion intense que souleva dans la population la clémence du verdict — au grade de lieutenant-colonel en vertu du "cursus honorum" traditionnel dans l'armée suisse (prochaine étape: colonel). Alors, Michel Bühler, encore une strophe ?

1) Avis aux amateurs, Pierre Chastellain chante à Lausanne, au cabaret des Faux-Nez, pendant une semaine dès le 1er février !

— Des lecteurs bien intentionnés nous signalent une "heureuse" collision de textes dans le dernier numéro de DP où l'appel de Gil Stauffer pour une décriminalisation de la polygamie voisinait avec le titre de notre rubrique "reçu et lu", "La multiplication des rapports"... Et nous qui allions faire des gorges chaudes de cette page lausannoise de la "Tribune-Le Matin" du jeudi 25 janvier où jouaient ces deux nouvelles: "Indépendance vaudoise: M. Chevallaz à Prilly" et "Hold-up nocturne à Prilly: il menace la caissière avec un revolver" (jusqu'où ne faut-il pas aller pour renflouer la Caisse fédérale ?).

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

